

COMMISSION PERMANENTE DU SDEA

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du mercredi 19 octobre 2022 à 9h30
en salle Etienne Burger au SDEA
à Schiltigheim

sous la présidence de M. SENE Marc, 1^{er}-Vice-Président

Membres présents : Mmes/MM.

BACH Francis ; **BARBIER** Patrick ; **DOLLINGER** Isabelle ; **HITTINGER** Denis ; **HUBER** Claude ; **ISEL** Roger ; **JEANPERT** Chantal ; **LASTHAUS** Jean-Claude ; **LUTTMANN** Pierre ; **MICHEL** Patrick ; **NETZER** Jean-Lucien ; **PANNEKOECKE** Jean-Bernard ; **REINER** Denis ; **RIEDINGER** Denis ; **SCHANN** Gérard ; **SCHULTZ** Denis ; **STUMPF** René ; **SUCK** David ; **WOLF** Francis.

Membres représentés : Mme/MM.

GEIST Pierre (donne pouvoir à **SENE** Marc)
GUILLIER Anne (donne pouvoir à **ISEL** Roger)
HENTSCH Bernard (donne pouvoir à **PFLIEGERSDOERFFER** Frédéric)
HOFFSESS Marc (donne pouvoir à **LASTHAUS** Jean-Claude)
MANDRY Jean-Claude (donne pouvoir à **SCHULTZ** Denis)
PFLIEGERSDOERFFER Frédéric (donne pouvoir à **SCHANN** Gérard)
SCHAAL Thierry (donne pouvoir à **SCHANN** Gérard)
THIELEN Pierre (donne pouvoir à **PANNEKOECKE** Jean-Bernard)

Membres absents excusés : Mme/MM.

DECKER Claude ; **IMBS** Pia ; **INGWILLER** Bernard ; **JANUS** Serge ; **WANTZ** Philippe.

Invité : M.

SCHIESTEL André, Trésorier du SDEA Alsace-Moselle

Assistaient en outre : Mmes/MM.

HERMAL Joseph, Directeur Général du SDEA
BURCKEL Estelle, Directeur Général Adjoint du SDEA
FUCHS Isabelle, Directeur Général Adjoint du SDEA
MELLIER Pascal, Directeur Général Adjoint du SDEA
TOUSSAINT Hadrien, Directeur des Ressources Financières et Matérielles
MUSSLIN Nicolas, Chef de services des Affaires juridiques

Date de convocation : 13 octobre 2022

TABLEAU DES EMPLOIS 2022 : COMPLEMENTS

A la demande du Président, M. Francis WOLF, Vice-Président en charge des ressources humaines et de l'accompagnement des élus, expose aux membres de la Commission Permanente qu'il convient d'ajuster le tableau des emplois budgétaires prévisionnels de 2022.

CONSIDERANT que le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale du SDEA, lors de leurs séances respectives des 25 novembre 2021 et 10 décembre 2021 ont approuvé le tableau des emplois budgétaires prévisionnels pour 2022 ;

CONSIDERANT les éléments survenus dans l'intervalle et notamment :

- les récents recrutements ;
- les avancements de grades et la promotion interne.

CONSIDERANT que ces ajustements n'ont aucun impact sur le nombre total d'emplois budgétaires et font également l'objet d'une présentation lors du Comité Technique de ce jour ;

CONSIDERANT le tableau des emplois 2022 modifié, annexé à la présente délibération ;

APRES en avoir délibéré ;

LA COMMISSION PERMANENTE A L'UNANIMITE

- **AUTORISE** la modification du tableau des emplois pour 2022 tel qu'annexé à la présente délibération.

Suivent au registre les signatures du Président et du Secrétaire de séance.

POUR EXTRAIT CONFORME
Délibération certifiée exécutoire

Pour le Président empêché,
le 1^{er} Vice-Président



Marc SENE

"La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Strasbourg (31 avenue de la Paix, BP 51038, 67070 Strasbourg Cedex) ou d'un recours gracieux auprès du Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois. Pour les requérants résidant outre-mer ou à l'étranger, des délais supplémentaires de recours ont été prévus par le Code de justice administrative."

EMPLOIS BUDGETAIRES 2022

Filières	Grades	Emplois 2022	Ajustements	Emplois 2022 (suite ajustements)
1. DIRECTION				
DIRECTEUR GENERAL	+ de 400.000 habitants	1		1
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT	+ de 400.000 habitants	3		3
		4		4
2. FILIERE ADMINISTRATIVE				
ADMINISTRATEURS	Administrateur	1	0	1
ATTACHES	Attaché hors classe	1	0	1
	Attaché Principal	1	1	2
	Attaché	22	-1	21
REDACTEURS	Rédacteur Principal 1° Classe	3	0	3
	Rédacteur Principal 2° Classe	4	3	7
	Rédacteur	15	-3	12
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	Adjoint Administratif Territorial Principal de 1ère cl.	20	1	21
	Adjoint Administratif Territorial Principal de 2ème cl.	26	-2	24
	Adjoint Administratif Territorial	22	1	23
		115		115
3. FILIERE TECHNIQUE				
INGENIEURS EN CHEF	Ingénieur Général	1	0	1
	Ingénieur en Chef hors classe	1	0	1
	Ingénieur en Chef	6	0	6
INGENIEURS	Ingénieur hors classe	0	2	2
	Ingénieur Principal	18	2	20
	Ingénieur	50	-3	47
TECHNICIENS	Technicien Principal 1ère classe	34	12	46
	Technicien Principal 2ème classe	56	-4	52
	Technicien	26	0	26
AGENTS DE MAÎTRISE	Agent de Maîtrise Principal	59	-1	58
	Agent de Maîtrise	74	6	80
ADJOINTS TECHNIQUES	Adjoint Technique Principal de 1ère classe	54	-5	49
	Adjoint Technique Principal de 2ème classe	69	-9	60
	Adjoint Technique territorial	153	0	153
		601		601
4. dont TEMPS NON COMPLET		6		6
TOTAL SDEA		720	0	720

Accusé de réception en préfecture
067-256701152-20221019-2210008-DE
Date de télétransmission : 27/01/2023
Date de réception préfecture : 27/01/2023